



INDE : POLITIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR 2023 - SYNTHÈSE

Le ministère du commerce et de l'industrie a publié la nouvelle politique de commerce extérieur 2023 (FTP). Il s'agit d'une politique ouverte, sans échancier. Les principales caractéristiques et les nouveaux amendements de la politique sont résumés ci-dessous.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Paielements et recettes en roupies pour les importations et les exportations

- Tous les contrats d'exportation et toutes les factures doivent être libellés soit en monnaie librement convertible, soit en roupies indiennes, mais les recettes d'exportation doivent être réalisées en monnaie librement convertible.
- Les paiements en roupies seront acceptés dans certains pays désignés, sous conditions.
- Les avantages de la FTP sont étendus aux réalisations en roupies par le biais de comptes Vostro spéciaux, établis conformément à la circulaire de la RBI publiée le 11 juillet 2022.

Régime d'amnistie en cas de manquement aux obligations relatives à l'export

- À l'instar de l'initiative *Vivaad se Vishwaas*, un régime ponctuel d'amnistie est mis en place pour remédier au non-respect des obligations d'exportation par les titulaires d'autorisations préalables et d'autorisations EPCG (*Export Promotion Capital Goods*).

- Le régime d'amnistie sera en place jusqu'au 30 septembre 2023.
- Régularisation par le titulaire de l'autorisation moyennant le paiement de tous les droits de douane exonérés au prorata de l'obligation d'exportation non remplie, avec un intérêt maximum de 100%. Toutefois, aucun intérêt n'est dû sur la partie des droits de douane additionnels et des droits de douane additionnels spéciaux.

E-Commerce transfrontalier

- Création de *E-Commerce Export Hubs* (ECEH)
 - ◆ Zones désignées qui serviraient de centres dotés d'infrastructures et d'équipements commerciaux favorables aux activités transfrontalières de e-commerce.
 - ◆ Ces centres dotés d'installations d'entreposage doivent être notifiés, afin d'aider les opérateurs de e-commerce à stocker, emballer, étiqueter, certifier et tester.
 - ◆ Les biens d'équipement apportés à un ECEH doivent être dans leur condition de l'utilisateur réel.
- Tous les avantages de la FTP seront étendus aux exportations e-commerce. La mise en place des systèmes informatiques nécessaires dans le *Department of Commerce, Post* et *CBIC* sera entreprise dans les six mois.

- Les *Dak Ghar Niryat Kendras* seront opérationnels dans tout le pays et travailleront sur un modèle « hub-and-spoke » avec les *Foreign Post Offices* (FPO) pour faciliter le e-commerce transfrontalier.

Facilitation des échanges et Ease of Doing Business

- Un *National Committee on Trade Facilitation* (NCTF) pour faciliter la coordination et la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges.
- Un service d'assistance dédié 24/7.
- Approbation automatique en ligne de diverses autorisations dans le cadre de la FTP, réduction du temps de traitement et approbation immédiate des demandes. Dépôt sans papier des demandes d'acquiescement des obligations d'exportation.
- Auto-certification des *Certificate of Origin* (CoO) et approbation automatique des CoOs, lorsque cela est possible.
- Réduction des frais de dossier pour les micros, petites et moyennes entreprises dans le cadre de l'autorisation préalable et de l'EPCG.

Rationalisation des seuils d'exportation des "Status Holder"

- Rationalisation des seuils de performance à l'exportation pour la reconnaissance en tant que "Status Holder"
- Le négoce impliquant l'expédition de marchandises d'un pays étranger vers un autre pays étranger sans toucher les ports indiens, mais impliquant un intermédiaire indien, est autorisé sous réserve du respect des lignes directrices de la RBI, à l'exception des biens et marchandises figurant sur les listes CITES et SCOMET.
- *Towns of Export Excellence* (TEE) - Ajout de 4 nouvelles TEE aux 39 villes déjà existantes. La reconnaissance de ces clusters industriels est accordée en vue de maximiser leur potentiel et de leur permettre de progresser dans la chaîne de valeur et d'accéder à de nouveaux marchés.

L'initiative "Districts as Export Hubs" (DEH)

- L'initiative *Districts as Export Hubs* vise à stimuler le commerce extérieur de l'Inde en décentralisant la promotion des exportations vers le renforcement

des compétences, afin de former de nouveaux exportateurs et d'identifier de nouveaux marchés.

- Intervention en faveur du développement des infrastructures et de la logistique pour remédier aux goulets d'étranglement qui entravent les exportations.

Rationalisation de la procédure de licence SCOMET

- SCOMET est l'acronyme de *Special Chemicals, Organisms, Materials, Equipment and Technologies*. L'exportation de biens à double usage, y compris les logiciels et les technologies, ayant des applications civiles/industrielles potentielles, ainsi qu'une utilisation dans les armes de destruction massive, est réglementée.
- La politique d'exportation des biens à double usage dans le cadre SCOMET est consolidée à un seul endroit pour en faciliter la compréhension et le respect par les industries.
- Autorisations générales pour l'exportation de certains produits SCOMET afin de rationaliser l'octroi de licences pour ces produits et de rendre l'exportation de produits SCOMET compétitive au niveau mondial.

RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES ENTRE L'INDE ET LA FRANCE

Les relations économiques et commerciales sont une composante importante des relations bilatérales entre l'Inde et la France. La série de visites ministérielles dans ce domaine reflète l'intérêt des deux gouvernements pour accroître les échanges commerciaux entre les deux pays, qui s'efforcent également de déployer conjointement de nouvelles technologies. En outre, les technologies françaises existantes, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de la fabrication durable et du développement d'infrastructures urbaines, sont continuellement introduites en Inde.

Le commerce bilatéral de biens et marchandises entre l'Inde et la France est resté stable, dans une fourchette de 10 à 11 Mds EUR au cours des cinq dernières années, jusqu'à l'exercice 2021-22. Le total des échanges pour l'année fiscale 2022-23, au cours des onze premiers mois, a franchi pour la première fois la barre des 12 Mds EUR. Les importations indiennes de services depuis la France ont enregistré une croissance substantielle de +73,81%, passant de 2,24 Mds EUR en 2020 à 3,90 Mds EUR en 2021.

Il existe déjà en Inde un écosystème français des affaires très important, employant environ 300 000 personnes au sein de plus de 1000 établissements à travers le pays. Les entreprises françaises sont présentes dans de nombreux secteurs, notamment les services, la pharmacie-chimie, l'aviation et l'aérospatial, l'agroalimentaire, l'électronique, la construction, les composants électriques et l'automobile. Pour les années à venir, l'accent est mis sur le développement durable, les énergies renouvelables, les infrastructures de transport, la filière agroalimentaire dans son ensemble, et le développement urbain.

Success Stories

Alors que la plupart des grands groupes français ont leurs filiales en Inde depuis des décennies, nous voyons maintenant les PME et ETI ouvrir avec succès des filiales dans le pays. C'est par exemple le cas de Techmeta. Fournisseur majeur de la technologie du faisceau d'électrons dans le monde, Techmeta offre des solutions qui couvrent tous les domaines du soudage par faisceau d'électrons et développe un ensemble de solutions grâce à son expertise unique depuis plus de 60 ans. En 2022, Techmeta a accéléré son développement avec l'ouverture de sa première filiale à l'étranger, en choisissant la ville de Bangalore en Inde.

La même année, Satys Electric a également décidé de se développer en Inde et choisit Bangalore pour y implanter sa propre unité de production. Satys est un fabricant

français de harnais et de systèmes d'assemblage de câbles, de sous-ensembles électromécaniques et d'armoires électriques. Avec plus de 30 ans d'expérience et de savoir-faire, Satys Electric connaît aujourd'hui une croissance rapide avec un chiffre d'affaires de 65 M EUR, contre 11 M EUR en 2011.

Côté tech, les entreprises françaises tirent également leur épingle du jeu en Inde. Créée en France en 2016, Meero est un expert mondial de la qualité d'image, fournissant les meilleures solutions de contenu visuel de bout en bout pour les vendeurs en ligne. Avec la levée de 230 M USD en 2019 et leur statut de licorne française, Meero a démarré ses opérations en Inde la même année, en ouvrant sa propre filiale à Bangalore et en réussissant à multiplier son équipe par quatre en moins d'un an, atteignant 80 professionnels en mai 2020.

Pour finir, Lyra. Fondée en 2001, Lyra sécurise les paiements dans le e-commerce et la vente au détail et développe des services à valeur ajoutée pour gérer les transactions et les équipements au quotidien. Lyra est arrivée en Inde en 2007, alors que son entité en France ne comptait que 4 collaborateurs. Ils ont constitué une *Private Limited Company* entièrement autofinancée à Mumbai, et la structure s'est avérée rentable dès la première année. L'équipe indienne compte aujourd'hui près de 100 personnes, et Lyra est l'un des partenaires préférés des établissements financiers.



Jayashree S K
Associate Director
Indirect Taxes
jayashree.sk@asa.in



Léa Parmentier
Assistant Manager
French Desk
lea.parmentier@asa.in

[Lien vers les autres articles](#)

* Destiné à l'usage exclusif des clients et du personnel du cabinet